

## CONCOURS CONTRATS DOCTORAUX

### Campagne 2024-2025 – Session 2 (septembre 2024)

Approuvé par le conseil de l'ED Galilée le 28 juin 2024 et le vote électronique du 05 juillet 2024

Dans le cadre de la campagne 2024 de recrutement des doctorantes et doctorants contractuels, le conseil de l'école doctorale Galilée lance un second appel d'offres pour l'attribution de 4 contrats doctoraux répartis de la manière suivante :

- 2 pour le LSPM
- 1 pour le LPL
- 1 pour le L2TI

Conformément au règlement intérieur de l'ED Galilée, la procédure concernant ce concours 2024 se décompose comme suit.

#### **Phase 1 : Dépôt et validation des dossiers de candidature retenus par les unités de recherche en vue de leur audition**

A la suite d'une procédure de sélection interne à chaque unité de recherche, les candidatures sélectionnées en vue de leur audition déposent leur dossier de candidature sur la plateforme numérique des doctorants.

Pour cela, la candidate ou le candidat, sous couvert de la direction de thèse et de la direction de l'unité de recherche (en copie du mail), sollicite par mail l'école doctorale ([ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr](mailto:ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr)) et en copie la direction de l'ED ([directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr](mailto:directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr)) pour l'ouverture d'un dossier en fournissant les informations suivantes :

- ✓ Nom de la candidate ou du candidat (préciser Madame ou Monsieur)
- ✓ Prénom de la candidate ou du candidat
- ✓ Email de la candidate ou du candidat
- ✓ Date de naissance de la candidate ou du candidat
- ✓ Unité de recherche d'accueil à l'USPN
- ✓ [Discipline de doctorat](#)
- ✓ Titre du sujet de thèse (en lien avec l'un des sujets précédemment envoyé)
- ✓ Financement : Indiquer « Contrat doctoral Sorbonne Paris Nord (USPN) »
- ✓ Le nombre de doctorantes et doctorants actuellement encadrés par la directrice ou le directeur (et la co-directrice ou le co-directeur de thèse) en précisant s'il s'agit d'une direction pleine (100%) ou d'une co-direction (50%). Se reporter au [règlement intérieur de l'ED](#) pour connaître le taux maximum d'encadrement autorisé par l'école doctorale.

En retour, la candidate ou le candidat reçoit par mail un identifiant et un mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme numérique.

**Date limite de création d'un dossier de candidature sur la plateforme des doctorants : 18 juillet 2024.**

#### **Phase 2 : Validation des dossiers de candidature**

Afin de compléter le dossier en ligne, la candidate ou le candidat et la direction de thèse doivent suivre les instructions suivantes :

- ✓ Page « Identité du doctorant/onglet Pièces à fournir/relevé de note du Master » : si Master 2 (ou diplôme équivalent) en cours déposer le relevé de note du 1er semestre du M2 ;
- ✓ Page « Identité du doctorant/onglet Pièces à fournir/diplôme universitaire » : si Master 2 (ou diplôme équivalent) en cours, ne pas déposer de document mais indiquer dans le CV la date prévisionnelle d'obtention du Master 2 ou du diplôme équivalent ;

- ✓ Page « Candidature au doctorat/onglet projet doctoral » : remplir uniquement les 4 champs suivants : « Pertinence scientifique du projet doctoral », « Adéquation avec les thématiques/axes du laboratoire », « Adéquation du projet au domaine de recherche du ou des directeurs de thèses », « Nombre de doctorants encadrés par le directeur de thèse » (et éventuellement celui du co-encadrant). Se reporter au [règlement intérieur de l'ED](#) pour connaître le taux maximum d'encadrement autorisé par l'ED ;
- ✓ Page « candidature au doctorat/onglet pièces à fournir » : ne déposer que le *fichier.pdf* du projet de thèse. Celui-ci doit correspondre en grande partie à l'un des sujets précédemment envoyés.

Le dossier doit ensuite être validé successivement par la candidate ou le candidat, la direction de thèse et la direction de l'unité de recherche.

**Date limite de validation des dossiers : 25 juillet 2024.**

**Phase 4 : Examen par l'ED de la recevabilité administrative des dossiers de candidature**

**Phase 5 : Auditions des candidates et candidats devant un jury présidé par la direction de l'ED  
Elles auront lieu le 2 septembre 2024**

**Phase 6 : Conseil de l'ED et décision sur l'attribution des contrats doctoraux : 12 septembre 2024.**